

**CP590 • 150590-5****RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : CP590  
Code du produit : 150590-5

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

DÉTARTRANT LIQUIDE LAVE-VAISSELLE

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Raison Sociale : CLEANPLANET SA  
116 Pont du Centenaire  
1228 Plan-les-Ouates  
TEL : 022 784 32 48  
MAIL : contact@cleanplanet.ch  
www.cleanplanet.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence :**

Institut de toxicologie - 145

**RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Eye Irrit. 2 H319  
Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes de danger (CLP) :**

GHS07

**Mention d'avertissement (CLP) :**

Attention

**Mentions de danger (CLP) :**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence (CLP) :**

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P280 Porter un équipement de protection des yeux  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substance**

Non applicable

**3.2. Mélange**

Identification	67/548/CEE	règlement (CE) 1272/2008 [CLP]	%
ACIDE CITRIQUE (Numéro ° CAS) 5949-29-1 (Einecs nr) 201-069-1	Xi; R36	Eye Irrit. 2, H319	10 - 20

Texte complet des phrases H: voir section 16

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux :**

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

**Inhalation :**

En cas de malaise consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

**Contact avec les yeux :**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Ingestion :**

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets aigu d'inhalation :	Non applicable.
Effets aigu de peau :	Données non disponibles.
Effets aigu des yeux :	Provoque une sévère irritation des yeux.
Effets aigu de voie orale :	Données non disponibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**5.3. Conseils aux pompiers**

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

**RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Rincer à l'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Mesures d'hygiène :**

Se laver les mains après toute manipulation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Température de stockage :

5 - 40 °C

Matière(s) à éviter :

Non déterminé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection des mains :

Non exigé.

Protection oculaire :

Lunettes de protection (EN 166).

Équipement spécial de sécurité :

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

Protection des voies respiratoires :

Pas nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Informations générales**

État physique :	Liquide.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible.

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH :	> 2
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) :	Aucune donnée disponible.
Point/intervalle d'ébullition :	>= 100 °C
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
Point de congélation :	Non précisé.
Point/intervalle de fusion :	Non précisé.
Pression de vapeur (50°C) :	Non précisé.
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Non précisé.
Masse volumique :	1,075 - 1,09 g/cm <sup>3</sup>



Hydrosolubilité :	100% (20°C).
Log Pow :	Non précisé.
Log Kow :	Non précisé.
Viscosité :	Cinématique : Non précisé. Dynamique : Non précisé.
Propriétés explosives :	Non précisé.
Propriétés comburantes :	Non précisé.
Limites d'explosivité :	Non précisé.

## 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Températures au-dessous de 0°C. Des températures élevées.

### 10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

Non classé

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Non classé  
pH: > 2

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Provoque une sévère irritation des yeux.  
pH: > 2

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non classé

#### Mutagénicité sur les cellules germinales :

Non classé

#### Cancérogénicité :

Non classé

#### Toxicité pour la reproduction :

Non classé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non classé

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :**

Non classé

**Danger par aspiration :**

Non classé

**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité**

Ecologie - général :

Non classifié selon 1272/2008/CE.

**12.2. Persistance et dégradabilité****GREEN'R ESSENTIAL SANIT**

Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

**14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.6.1. Transport par voie terrestre**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**14.6.2. Transport maritime**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**14.6.3. Transport aérien**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

**Recommandations du CESIO :**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats

Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Autres informations, restrictions et dispositions légales :**

Non concerné par les conditions de restriction \_ ANNEXE XVII.

**Règlement sur les détergents :****Étiquetage du contenu :**

Composant	%
agents de surface non ioniques	<5%

**15.1.2. Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Règlement CE 1272/2008 et ses modifications.

**Textes des phrases R-,H- et EUH :**

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
H319	Provoque une sévère irritation des yeux